

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2007

Séance du 29 juin 2007

CG 07/3^{ème}/V-01

**FONDS D'AIDE A LA MODERNISATION DES ETABLISSEMENTS
POUR LES PERSONNES AGEES
(F.A.M.E.P.A.)**

EHPAD DE VERDUN-SUR-GARONNE

**Demande de subvention pour des travaux de restructuration de
locaux techniques, de la cuisine et des lieux de vie de l'établissement**

Par délibération modifiée du 20 décembre 1984, le Conseil Général a décidé de créer un Fonds d'Aide à la Modernisation des Etablissements pour Personnes Agées (F.A.M.E.P.A.) régi par les dispositions suivantes :

- Travaux subventionnables : Trois opérations ou tranches fonctionnelles maximum par établissement ;
- Taux de subventionnement : 20 % du coût T.T.C. des travaux ;
- Subvention maximum limitée à 30 500 € par opération.

En application de cette délibération de principe, l'E.H.P.A.D. de Verdun-sur-Garonne sollicite une aide départementale pour la réalisation de travaux d'aménagement et de redistribution de divers locaux : locaux techniques, cuisine, salle à manger et salon.

L'opération projetée, qui concerne les bâtiments de la Maison de Retraite (M.R.) et de la Maison de Retraite Spécialisée (M.R.S.), comprend trois tranches de travaux :

- Tranche 1 : transfert dans le bâtiment de la M.R.S. (au niveau -1) des magasins et ateliers actuellement installés dans le bâtiment de la M.R. (au niveau -1) ;

- Tranche 2 : transfert de la cuisine (actuellement située au rez-de-chaussée de la M.R.) dans les locaux précédemment libérés (niveau -1 de la M.R.) ;

- Tranche 3 : aménagement d'une salle à manger et d'un salon d'activité au lieu et place de l'ancienne cuisine de la M.R.

Le plan de financement de l'opération, dont le coût global ressort à 584 263,91 €, s'établit comme suit :

	<i>Tranche 1</i>	<i>Tranche 2</i>	<i>Tranche 3</i>	<i>TOTAL</i>
Coût travaux	7 465,34 €	420 364,72 €	156 433,85 €	584 263,91 €
Subventions Conseil Général	-	30 500,00 €	30 500,00 €	61 000,00 €
Emprunt	5 711,43 €	389 864,72 €	125 933,85 €	521 510,00 €
Fonds propres	1 753,91 €			1 753,91 €
Total financement	7 465,34 €	420 364,72 €	156 433,85 €	584 263,91 €

Ce plan de financement prévoit donc l'attribution de deux subventions de 30 500 € chacune (au titre des 2ème et 3ème tranches).

Compte tenu de l'échéancier des travaux :

- tranches 1 et 2 en 2007,

- tranche 3 en 2008

je vous propose, au titre de cette DM1 2007, d'allouer une première subvention de 30 500 € pour la réalisation des tranches 1 et 2.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibéré sur le rapport présenté.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission solidarité, santé et action sociale,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Accorde à l'E.H.P.A.D. de Verdun sur Garonne, une subvention de 30 500 € pour la réalisation des tranches 1 et 2 des travaux de restructuration de locaux techniques, de la cuisine et des lieux de vie de l'établissement ;
- Prend acte du plan de financement suivant de l'opération, dont le coût global ressort à 584 263,91 € TTC :

	<i>Tranche 1</i>	<i>Tranche 2</i>	<i>Tranche 3</i>	<i>TOTAL</i>
Coût travaux	7 465,34 €	420 364,72 €	156 433,85 €	584 263,91 €
Subventions Conseil Général	-	30 500,00 €	30 500,00 €	61 000,00 €
Emprunt	5 711,43 €	389 864,72 €	125 933,85 €	521 510,00 €
Fonds propres	1 753,91 €			1 753,91 €
Total financement	7 465,34 €	420 364,72 €	156 433,85 €	584 263,91 €

- Inscrit les crédits correspondants à l'article 2041423 sous-fonction 53 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,